



Procédures d'Affectation

Les dossiers de candidature au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle seront instruits selon les procédures présentées ci-dessous.

Pour nous permettre de suivre ces dossiers et traiter au mieux les demandes, nous vous remercions de nous faire parvenir par mail ou courrier :

- ✓ Une fiche de prise de contact (à télécharger sur notre site internet)
- ✓ Les bulletins des 5 derniers trimestres

PROCEDURE AFFELNET / TELESERVICES AFFECTION

A réaliser par les familles (document d'information fourni par l'établissement d'origine)

(Veillez à mettre la formation en vœu n°1)

Pour une entrée en classe de :

- ⇨ Seconde Générale et Technologique
- ⇨ Seconde ou Première BAC Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- ⇨ Seconde pro Productions ou Première BAC pro CGEA
- ⇨ 1^{ère} générale (spécialités Biologie-écologie + maths + Physique-Chimie)
- ⇨ 1^{ère} technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

SELECTION SUR DOSSIER puis ENTRETIEN de motivation

Pour une entrée en classe de :

- ⇨ Seconde professionnelle Élevage Canin/Félin

Date limite de retour
des dossiers :
7 AVRIL

Tout dossier parvenu au-delà de cette date ne sera pas pris en compte

PROCEDURE PARCOURSUP

Pour une entrée en :

- ⇨ BTS **ACD** (Agronomie et Cultures Durables)
- ⇨ BTS **BioQUALIM** (qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire)